modestes dans vos goûts, étrangers au luxe qui dépeuple notre pays et menace de le conduiré à la ruine!

Comment Nous acquitter de devoirs si nombreux et si graves, si ce n'est d'un côté par le secours de la grâce de Dieu, de l'autre par le sacrifice quotidien de Nous-même, et par un dévouement sans bornes: « Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.» Telle sera notre devise.

Ah! Nous le comprenons mieux que jamais, Nos Très Chers Frères, l'évêque est le serviteur des âmes. Il est à vous comme le Souverain Pontife est à l'Église universelle. Dès l'instant de notre élection, vous avez, pour ainsi parler, pris possession de Nous-même, Nous devons nous consumer à votre service. L'autorité spirituelle n'a pas pour but le bien de ceux qui la possèdent; ils la reçoivent non pour eux, mais pour tous les fidèles. « L'unique fin de tout pouvoir spirituel, nous dit saint Grégoire de Nazianze, c'est que partout et toujours l'utilité privée du possesseur de ce pouvoir soit noblement négligée et l'intérêt de tous recherché avec ardeur.»

Pour empêcher que notre faiblesse ne succombe à la tâche, demandez au Seigneur, dont la miséricorde et la puissance sont infinies, de nous communiquer le don de force. Que pendant toute la durée de notre épiscopat, Dieu soit sans cesse avec nous, qu'il soutienne notre foi, qu'il fortifie en Nous le dévouement et l'amour, qu'il Nous rende apte aux travaux que sa divine volonté nous impose: Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. (Ps. CXX, 1.)

(A suivre.)

La question du salaire

Est-ce que par ces mots « justice naturelle » on doit entendre la justice commutative, au plutôt l'équité naturelle?

R. A proprement parler, on doit entendre la justice commutative. Explication: certes, le travail d'un ouvrier diffère extrêmement d'une marchandise de même que le salaire diffère du prix. Car le travail de l'ouvrier procède de la liberté humaine et, par cela même, revêt un caractère de mérite et de droit à la écompense ou salaire. C'est pourquoi il est beaucoup plus noble que la marchandise et le prix, qui s'obtiennent par le seul échange. Néanmoins, pour plus de clarté, le travail de l'ouvrier est considéré comme une sorte de marchandise, et le salaire ou récompense comme une sorte de prix. Et ce n'est pas à tort qu'il en est ainsi;